

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2019
Délibération n° 2019 - 16**

**16 - Nantes – Quadrant nord est – Mise en souterrain des lignes haute et très haute tension
– Approbation du programme et de l'enveloppe financière**

Date de la convocation : le 1^{er} février 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Mme Johanna ROLLAND - Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Marc DENIS

Présents : 80

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLÉREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRELAUD Carole, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, M. LE BRUN Pierre-Yves, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARTIN Nicolas, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MEYER Christine, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUÉRAUD Didier, M. QUÉRO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RICHARD Guillaume, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, M. TRICHET Franckie, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 14

M. ALLARD Gérard (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), Mme BASSAL Aïcha (pouvoir à M. REBOUH Ali), M. BELHAMITI Mounir (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. TRICHET Franckie), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à Mme CHOQUET Catherine), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. FOURNIER Xavier), Mme HAKEM Abbassia (pouvoir à Mme LEFRANC Elisabeth), Mme IMPERIALE Sandra (pouvoir à M. FEDINI François), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. QUÉRO Thomas), M. MARAIS Pierre-Emmanuel (pouvoir à Mme BESLIER Laure), Mme MERAND Isabelle (pouvoir à M. RIOUX Philippe), Mme NGENDAHAYO Liliane (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), Mme PIAU Catherine (pouvoir à M. SOBCZAK André), Mme SALOMON Maguy (pouvoir à Mme LE BERRE Dominique)

Absents : 3

Mme DUPORT Sandrine, Mme HAMEL Rozenn, Mme HOUEL Stéphanie

Délibération

Conseil métropolitain du 8 février 2019

16 - Nantes – Quadrant nord est – Mise en souterrain des lignes haute et très haute tension – Approbation du programme et de l'enveloppe financière

Exposé

La Métropole connaît un développement qu'elle souhaite inscrire dans un cadre de vie de qualité. Cette croissance concerne particulièrement le quadrant Nord Est qui présente plusieurs projets urbains dont le projet Halvêque-Beaujoire-Ranzay (250 ha), la zone d'aménagement concerté Doulon-Gohards (ZAC) (180 ha) et l'accompagnement du renouvellement de la zone d'activités économiques Nant'Est Entreprises (80 ha – 400 entreprises).

Nantes Métropole et Réseau de Transport d'Électricité (RTE) ont initié le projet d'enfouissement des cinq lignes haute et très haute tension présentes sur le quadrant Nord Est.

Par décision 2018-355 du 10 avril 2018, Nantes Métropole a conclu des conventions avec Réseau de Transport d'Électricité pour la réalisation et le financement d'études de faisabilité technique et financière relatives à l'enfouissement partiel des lignes électriques présentes sur le secteur.

Ces études, remises le 15 octobre 2018 par Réseau de Transport d'Électricité, ont permis de déterminer le tracé d'enfouissement, un plafond pour le coût prévisionnel tant des études approfondies nécessaires au projet que des travaux à réaliser pour la mise en souterrain partielle des lignes haute et très haute tension concernées.

Le montant total des études et travaux pour Nantes Métropole est estimé à 12 644 670 € HT soit 15 173 604 € TTC, ce qui représente 81 % du coût de l'opération.

Les lignes concernées sont les suivantes :

- « 225kV Cordemais - Saint - Joseph » et « 63kV Conraie - Saint - Joseph » selon un tracé commun du Parc des Expositions au poste électrique de RTE situé route de Paris. Les travaux se dérouleraient de juin 2020 à décembre 2021 ;
- « 225kV Cheviré - Doulon - Saint - Joseph » et « 63kV Blottereau - Saint - Joseph » selon un tracé commun de la rue Sébastien Vaillant au poste électrique de RTE situé route de Paris. Les travaux se dérouleraient de février 2021 à décembre 2022 ;
- « 63kV Gesvres - Saint - Joseph » de la rue du Moulin de la Garde au poste électrique de RTE situé route de Paris . Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une première phase d'enfouissement réalisée en 2016 dans le cadre de la ZAC Erdre-Porterie. Les travaux se dérouleraient de juin 2020 à décembre 2023.

La répartition du coût de l'opération entre RTE et Nantes Métropole figure en annexe 1. Les marchés négociés définissant les conditions techniques et financières de réalisation des études et des travaux seront conclus sur cette base, dans le cadre des délégations du conseil à la Présidente.

La nécessité de réaliser ces travaux substantiels de réseaux étant en partie liée au développement urbain programmé sur ce secteur, Nantes Métropole visera l'obtention de recettes auprès des futurs opérateurs par une participation de la ZAC Doulon-Gohards et par la conclusion de Projets Urbains Partenariaux (PUP) actuellement à l'étude.

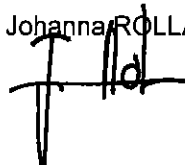
Les crédits correspondants sont prévus au budget sur l'AP n°001 et libellée « Urbanisme et Politique foncière » opération 2019 - N° 3936 libellée « Enfouissement lignes RTE sur quadrant Nord Est ».

Le Conseil délibère et, à l'unanimité

- 1 - approuve le programme de l'opération de mise en souterrain des lignes haute et très haute tension du quadrant nord-est sur la commune de Nantes,
- 2 - fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 12 644 670 € HT soit 15 173 604 € TTC maximum ;
- 3 - autorise Madame la Présidente à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 08 février 2019

Johanna ROLLAND



La Présidente de Nantes Métropole

Affichée le 15 février 2019

Transmise en préfecture le :

Nantes Métropole

Conseil du 08 février 2019

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20190208-2019_16DC-DE
Date de télétransmission : 19/02/2019
Date de réception préfecture : 19/02/2019